

La loi Blanquer : qu'est-ce que c'est ?

Depuis plusieurs semaines, des enseignants se dressent contre la loi dite « de l'école de la confiance » voulue par le ministre Blanquer. Ce texte sera examiné par le Sénat début avril. Quelques exemples de ce que permettra cette loi...

Les écoles primaires et le collège pourront être réunis dans un établissement unique

Le principal adjoint du collège aurait la direction de toutes les écoles.

Conséquences : fermetures de classes, disparition de petites écoles notamment dans le rural et augmentation des temps de transport. Qui assurera le travail de direction au quotidien ? Vers qui se tourneront les familles ?

L'école obligatoire à 3 ans : le budget des écoles publiques impacté

En fait les enfants de cet âge sont déjà scolarisés à 95%. Cette loi vise à obliger les communes à financer les écoles maternelles privées.

Conséquence : les budgets des écoles publiques risquent de baisse au profit des écoles privées.

Le remplacement pourra être assuré par des étudiants

Dès la 2e année de licence, ils pourront prendre en charge les élèves à la place des professeurs.

Conséquences : des personnels moins payés et pas formés, moins de postes de vrais remplaçants.

Une politique d'évaluation imposée et néfaste aux apprentissages

Un conseil d'évaluation de l'école dont 10 des 14 membres seront choisis par le ministre sera mis en place.

Le ministère essaie déjà d'imposer des tests à tous les élèves des classes CP et de CE1.

Conséquences : mise en concurrence des écoles ; perte d'autonomie des enseignants ; évaluation permanente des enfants...

Que voulons-nous pour nos écoles et nos élèves ?

- Des classes moins chargées, et pas seulement en CP et CE1 en éducation prioritaire, mais dans toutes les classes.
- Des professeurs formés, des créations de postes pour accompagner les élèves au plus près de leurs besoins.
- Un accueil des élèves en situation de handicap dans de bonnes conditions, avec des personnels (AVS) correctement payés et dotés d'une formation.
- Des maîtres du RASED nombreux pour aider les élèves en difficultés.
- L'argent public pour les écoles publiques...

Parents et enseignants, ensemble, nous devons défendre une école publique de qualité, pour la réussite des élèves.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger et comprendre les conséquences de cette loi.

**Parents, faites-vous entendre !
Rassemblement contre la loi Blanquer
le 30 mars à 10h30, place du jet d'eau à Laval.**